

Afficher ce courriel dans le [le navigateur](#).



Stratégie
NOSO

No 12
Mai 2023

**Unis contre les infections dans les
structures de soins**
Newsletter Stratégie NOSO



Rétrospective de l'année NOSO 2022

Dans ce numéro :

[Nouvelle directive de Swissnoso pour la gestion des flambées d'infections associées aux soins \(ICA\)](#)

[Exigences structurelles minimales : état de la mise en œuvre dans le canton de Vaud](#)

Chère lectrice, cher lecteur,

Pour la stratégie NOSO, l'année 2022 a marqué un retour à une certaine normalité. En effet, une étude nationale de prévalence a pu à nouveau être menée après celle de 2017. Plus de 100 établissements et quelque 14 000 patientes et patients y ont participé.

L'évaluation intermédiaire de la stratégie NOSO a confirmé que celle-ci est globalement sur la bonne voie. L'introduction d'exigences structurelles minimales pour les hôpitaux de soins aigus y a en particulier contribué. En outre, deux projets importants ont pu démarrer en 2022 pour aider les

homes et les EMS à gérer les IAS : la mise en place d'un groupe d'experts et le développement de recommandations spécifiques pour la prévention des agents pathogènes touchant les voies respiratoires.

Découvrez dans le nouveau rapport annuel quelles activités ont également eu lieu en 2022 et comment les cantons de Vaud et de Zurich mettent en œuvre les exigences structurelles minimales pour les hôpitaux de soins aigus.

Nous remercions cordialement toutes les personnes qui ont participé à la mise en œuvre de la stratégie NOSO et vous souhaitons une bonne lecture !

Votre équipe NOSO

[Vers le rapport annuel 2022](#)

Nouvelle directive de Swissnoso pour la gestion des flambées d'infections associées aux soins (ICA)

Fin mars, Swissnoso a publié la directive « Détection, investigation et gestion des épidémies associées aux soins de santé dans les hôpitaux de soins aigus et les centres de réadaptation ». Elle se base sur la loi sur les épidémies et décrit les stratégies les plus importantes pour la gestion des flambées aux niveaux local, régional et national.

D'après la directive, les éléments suivants doivent être réunis pour détecter rapidement une flambée :

- une surveillance systématique des IAS et des agents pathogènes pertinents sur un plan épidémiologique
- un échange régulier entre l'équipe de prévention et contrôle des infections et le laboratoire de microbiologie
- une communication efficace et une étroite collaboration entre les secteurs impliqués au sein de l'hôpital et sa direction et
- une procédure systématique.

La mise en œuvre de la nouvelle directive vise à augmenter la sécurité dans les hôpitaux. C'est pourquoi l'OFSP recommande expressément de l'appliquer pour gérer les futures flambées.

[Télécharger la directive](#)

Exigences structurelles minimales : état de la mise en œuvre dans le canton de Vaud

Fin 2022, l'unité en charge du programme Hygiène, prévention et contrôle de l'infection du canton de Vaud (HPCi Vaud) a recensé où en étaient les hôpitaux cantonaux et les centres de traitement et de réadaptation dans la mise en œuvre des exigences structurelles minimales. Dans l'ensemble, les résultats étaient positifs. Ils correspondent en grande partie à ceux de l'enquête sur la mise en œuvre des exigences minimales que Swissnoso a réalisée en 2022 dans le cadre de l'enquête nationale de prévalence.

L'ensemble des hôpitaux de soins aigus du canton de Vaud ont rempli en grande partie les exigences minimales structurelles. Cela vaut en particulier pour les éléments clés (EC) « Directives et instructions » (EC 1), « Matériel et équipements » (EC 2) et « Surveillance et épidémies » (EC 6). La situation pour les audits et le monitoring (EC 5) était globalement bonne, mais les hôpitaux souhaitent avoir un soutien supplémentaire gratuit sous forme d'outils d'évaluation.

Les hôpitaux ont le plus de mal à répondre aux besoins en personnel. Plus de la moitié des établissements ont concédé disposer de trop peu de personnel en PCI (EC 3). En raison de ce manque, en particulier dans le domaine des soins, il est également difficile pour les hôpitaux de libérer des professionnels pour des formations axées sur les tâches (EC 4). En outre, les pénuries de personnel sont l'une des raisons qui entraînent des lacunes dans l'application de mesures de prévention (EC 7). Des problèmes logistiques et les coûts de certains modules de prévention constituent ici d'autres obstacles.

[Site Internet HPCi](#)

Informations complémentaires

[Twitter](#) [YouTube](#) www.bag.admin.ch

Compte Newsletter

[Se désinscrire de la newsletter](#) [Modifier votre profil](#)

